



VADE-MECUM

**DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ**

SECONDAIRE

ORGANISÉ PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Mise à jour du **31 janvier 2012**

AVERTISSEMENT

1. Le vade-mecum a été mis à jour à partir de la première version mise en ligne le 12 novembre 2007. Il ne prétend ni à la perfection ni à la complétude. Vos remarques concernant d'éventuels manques, erreurs, problèmes d'utilisation et vos suggestions sont les bienvenues à l'adresse restode@restode.cfwb.be
2. Le vade-mecum a fait l'objet, outre la mise à jour, d'une révision approfondie en 2010.

TABLE DES MATIÈRES

- [AGENDA](#)
 - [Août](#)
 - [Septembre](#)
 - [Octobre](#)
 - [Novembre](#)
 - [Décembre](#)
 - [Janvier](#)
 - [Février](#)
 - [Mars](#)
 - [Avril](#)
 - [Mai](#)
 - [Juin](#)
 - [Juillet](#)
- [A tout moment de l'année : que faire en cas de... ?](#)
- [Adresses et téléphones utiles](#)
- [Conseillers pédagogiques](#)
- [Divers](#)
- [Formation en cours de carrière](#)
- [Gestion des élèves](#)
- [Gestion du personnel](#)
- [Hygiène, sécurité et bien-être](#)
- [Inspection](#)
- [Organisation](#)
- [Programmes d'études - documents pédagogiques – Projet d'établissement](#)
- [Législation / Droit / Aspects juridiques](#)
- [Transports scolaires](#)

AGENDA ([table des matières](#))

AOÛT ([table des matières](#))

Du 16 au 31 août Confection et préparation de l'horaire provisoire, si ce n'est déjà fait. Reprendre l'horaire de l'an dernier et l'adapter après les désignations des enseignants.	Circ. 3596 du 06/06/2011 : Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé + Addendum Circ. 3712 du 08/09/2011
Réunion de rentrée : convier les enseignants	Attention : le personnel est <u>convié</u> (participation sur base volontaire)
Organisation de la rentrée (horaire spécial)	○ Préparer les listes d'appel des groupes-classe ○ Préparer les premiers matériels : journal de classe des élèves, communications de rentrée (ROI, congés, ...), craies, etc. ○ Préparer les documents pour le « testing » des nouveaux.
Ephémérides et vade-mecum à l'usage des enseignants (dates des conseils de classe, réunions de parents, congés scolaires, ROI, prise de connaissance du projet d'établissement, du règlement du travail, ...) en concertation avec le CPMS spécialisé	Circ. 2799 du 26/06/2009 : Règlements de travail Circ. 2198 du 18/02/2008 : Neutralité dans l'enseignement Circ. 3222 du 14/07/2010 : Vacances et congés scolaires dans l'enseignement fondamental et secondaire pour l'année scolaire 2010-2011 Circ. 966 du 01/10/2004 : ROI - Règlement d'ordre intérieur des établissements d'enseignement obligatoire organisés par la Communauté française Circ. 2072 du 12/10/2007 : ROI - Demande d'informations relatives à l'interdiction du port d'un couvre-chef ou de signes à caractère politique, philosophique ou religieux Circ. 2327 du 02/06/2010 : ROI - Dispositions communes en matière de faits graves devant figurer dans le règlement d'ordre intérieur de chaque établissement d'enseignement subventionné ou organisé par la Communauté française Projet d'établissement : Articles 67 à 71 du décret du 24 juillet 1997 (décret « missions ») définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre.

	Circ. 693 du 27/11/2003 : Le projet d'établissement Circ. 1112 du 03/05/2005 : Enseignement secondaire spécialisé organisé par la Communauté française. Enseignement de forme 1. Organisation, projet d'établissement, horaire hebdomadaire, plan individuel d'apprentissage, éléments d'évaluation, collaboration à développer Circ. 1699 du 13/12/2006 : Projet d'établissement – passage des Facilitateurs
Inscriptions des nouveaux élèves	→ demande écrite des documents nécessaires à l'inscription (attestation d'orientation, protocole, attestation de fréquentation scolaire) pour les élèves qui viennent de l'enseignement ordinaire ou jamais scolarisés. → pour les élèves qui viennent d'un enseignement spécialisé, demande écrite du transfert du dossier. → pour tous les nouveaux, établir le dossier administratif. Documents à tenir à disposition du vérificateur (Circ. 3596 du 06/06/2011 : Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé + Addendum Circ. 3712 du 08/09/2011). → Photocopier carte d'identité des parents/élève et carte SIS de l'élève + vignettes → demande de prise en charge pour les transports scolaires. → PIA : partie à remplir à l'inscription (décret du 03/03/2004 organisant l'enseignement spécialisé). → encodage dans Gesadmin des nouveaux élèves.
Elèves qui quittent l'établissement	→ envoyer documents à l'école d'accueil dès réception de la demande écrite de transfert de dossier (orientation, fréquentation, PIA) (Circ. 3596 du 06/06/2011 : Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé + Addendum Circ. 3712 du 08/09/2011). → retirer ces élèves de Gesadmin.
Organisation des premiers jours de rentrée : accueil des élèves	Voir horaire provisoire de rentrée
Préparation des documents à distribuer aux parents : ROI et	Projet d'établissement : voir IX, 4

accusé de réception, projet d'établissement, règlement des études pour les écoles organisées par la C.F., organisation de l'année scolaire, autorisation de filmer ou photographier les élèves pour objectif pédagogique, ...	Circ. IV/MD/2002-176 du 14/10/2002 : Art 67 à 71 du Décret « Missions » Circ. I/JD/BW du 29/08/1997 : Art 67 sqq. du Décret « Missions » Circ. ministérielle 39/78/27/284 du 14/05/1993 (signature des différents documents par les parents et les élèves) <u>Guide à l'attention des parents « L'enseignement spécialisé et sa guidance en Communauté française »</u>
• Rapport des temporaires PAPO. • Préparation des désignations PAPO.	<u>Circ. 3564</u> du 12/05/2011 : Organisation de la rentrée scolaire 2011/2012 des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la CF + Rectificatif (adresse de Mensura) : <u>Circ. 3605</u> du 10/06/2011
• Prévoir les dates des exercices incendie et les communiquer au bourgmestre et pompiers. • Tenir le registre de sécurité, le plan de prévention (Médecine du travail – SPMT ARISTA)	A prévoir tout au long de l'année. Voir <u>Hygiène, sécurité et bien-être</u>

SEPTEMBRE ([table des matières](#))

- Rédaction des documents concernant le personnel (CF12, PE50, PE51, Cumul) + DIMONA - Vérification du signalétique des professeurs + tableau récapitulatif des membres du personnel en perte partielle de charge	Circ. 3564 du 12/05/2011 : Organisation de la rentrée scolaire 2011/2012 des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la CF + Rectificatif (adresse de Mensura) : Circ. 3605 du 10/06/2011. Voir aussi Gestion du personnel Circ. 2464 du 24/09/08 Formulaire : Perte partielle de charge et envoi du document I.D.S. ; Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document S.D.S.
Convocation du COCOBA avant le 1^{er} octobre pour avis sur l'utilisation du CPU et sur le plan annuel d'action.	Circ. 2558 du 16/12/2008 : Organisation et fonctionnement des Comités de concertation de base destinés au personnel directeur et enseignant, au personnel auxiliaire d'éducation, au personnel paramédical, au personnel psychologique et au personnel social des établissements d'enseignement et assimilés organisés par la Communauté française et installés dans ceux-ci. Circ. 2559 du 16/12/2008 : Organisation et fonctionnement des Comités de concertation de base destinés au personnel administratif, au personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement et assimilés organisés par la Communauté française et installés dans ceux-ci.
- Révision définitive des attributions, élaboration éventuelle des DGT (le 30 septembre ou le 01 octobre) - Documents fin de mois pour définitif, temporaire, APE, PTP.	Voir Gestion du personnel Suivant dossier reçu. Voir « Que faire à tout moment de l'année »
Accueil spécifique pour les nouveaux élèves	A leur arrivée dans l'établissement.
- Vérification de l'encodage des élèves (GESADMIN) - Pour le 30 septembre, vérification du dossier élèves (complet) + PIA.	Documents à demander : - document officiel d'identité, avec mention de nationalité - pour les élèves français : copie de la CI, - demande d'attestation de fréquentation à l'ancienne école, - dossier PIA (papier ou informatique) - autorisations de suivi par l'IMS et CPMS - autorisation de droit à l'image (motif pédagogique)

	- autorisation du suivi méningite - protocole justificatif et attestation → Cfr CPMS orienteur. - choix du cours philosophique
• Comptage journalier des élèves et recalcul éventuel de variation de 5% au 1^{er} octobre	Circ. 3596 du 06/06/2011 : Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé + Addendum Circ. 3712 du 08/09/2011
• Comptage des élèves à la dernière heure de cours du dernier jour ouvrable de septembre. • Préparation du dossier d'intégration permanente totale pour les élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé avant le 15/01 de l'année précédente	Circ. 3731 du 19/09/2011 : Comptage des élèves - Obligation scolaire - Octobre 2011 Circ. 3596 du 06/06/2011 : Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé + Addendum Circ. 3712 du 08/09/2011
• Fin septembre ou début octobre	Inscription éventuelle aux évaluations externes (voir n° circulaire spécifique)
• Distribution aux parents des documents préparés en août, avec signature d'un talon pour accusé de réception. • Document choix philosophique (clôture pour les changements philosophiques au 15/09)	Circ. ministérielle 39/78/27/284 du 14/05/1993 (signature des différents documents par les parents et les élèves) Circ. 3596 du 06/06/2011 : Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé + Addendum Circ. 3712 du 08/09/2011
• Organisation pratique des conseils de classe, de la première réunion de parents, concertation CPMS.	Circ. 3596 du 06/06/2011 : Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé + Addendum Circ. 3712 du 08/09/2011
• Exercice incendie • Prévenir le Bourgmestre, la police et les pompiers des activités prévues dans l'école suivant directives locales (si agenda préparé).	A prévoir, avec PV et inclure ce dernier dans le registre de sécurité
• Envoi des bulletins de candidature aux formations en cours de carrière. • Envoi du plan de formation pour l'ensemble de l'établissement.	Voir brochure d'information dans Formation en cours de carrière Circ. 971 du 05/10/2004 : Plan de formations
• Programmes européens "lait à l'école" et "fruits et légumes à l'école"	Circ. 3291 du 14/09/2010 : Programmes européens "lait à l'école" et "fruits et légumes à l'école"
• Dossier "Ateliers du Goût"	Circ. 2859 du 01/09/2009 : Circulaire de rappel relative à l'organisation d'« Ateliers du Goût » à destination des établissements scolaires en Communauté française

Appels à projets dans le cadre du décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes. Ces appels à projets sont ouverts du 1^{er} septembre au 15 octobre 2011.	Circ. 3571 du 17/05/2011 : Appels à projets dans le cadre du décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes
Projet d'échanges linguistiques en Région de Bruxelles-Capitale (Date limite : 16 septembre 2011)	Circ. 3686 du 22/08/2011 : Projet d'échanges linguistiques en Région de Bruxelles-Capitale

OCTOBRE ([table des matières](#))

- Documents de gestion du personnel pour clôture du mois précédent. - Au 1^{er} octobre : comptage des élèves et par la suite, recomptage éventuel du CPU.	Circ. 3564 du 12/05/2011 : Organisation de la rentrée scolaire 2011/2012 des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la CF + Rectificatif (adresse de Mensura) : Circ. 3605 du 10/06/2011 Circ. 3596 du 06/06/2011 : Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé Circ. 2881 du 17/09/09 Comptage des élèves - Obligation scolaire - Octobre 2009
Au premier octobre : Cocoba « enseignement » pour utilisation du nouveau CPU.	Adresser copie du PV à la DGEO. Circulaire 493 du 25/03/2003 + une copie Direction de la Recherche en Pédagogie et du Pilotage
- Encodage des attributions : rédacteur informatique - Cadastre des emplois - Maîtres et professeurs de religion. – Gestion des emplois	Circ. 2464 du 24/09/08 Formulaire : Perte partielle de charge et envoi du document I.D.S. ; Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document S.D.S. Circ. 2362 du 24/06/08 Maîtres et professeurs de religion – Vacances d'emplois - Pertes partielles de charge – Mises en disponibilité par défaut d'emploi Circ. 3288 du 01/10/2010 : Maîtres et professeurs de religion. – Gestion des emplois

• Envoi du signalétique école aux différents inspecteurs	Circ. 2863 du 09/09/2009 : Service général de l'Inspection – Attributions des membres du Service de l'Inspection de l'Enseignement spécialisé. Documents à compléter par les chefs d'établissement et à transmettre.
• Envoi des IDS et SDS.	Circ. 2464 du 24/09/08 Formulaires : Perte partielle de charge et envoi du document I.D.S. ; Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document S.D.S. Circ. 2362 du 24/06/08 Maîtres et professeurs de religion – Vacances d'emplois - Pertes partielles de charge – Mises en disponibilité par défaut d'emploi
• Révision définitive des attributions, élaboration éventuelle des DGT (le 30 septembre ou le 01 octobre) • Introduction des demandes de dérogation pour l'encadrement paramédical • Envoi de la liste des emplois vacants au président de la commission zonale (vérifier la concordance avec la liste des emplois vacants donnée par la gestion informatisée).	Voir Gestion du personnel Circ. 3596 du 06/06/2011 : Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé + Addendum Circ. 3712 du 08/09/2011 Circ. 3787 : Déclaration des emplois vacants dans l'enseignement spécialisé de la Communauté française NB : + commission interzonale.
• Médecine du Travail. Documents relatifs aux listes du personnel. Mise à jour à renvoyer pour le 31 octobre 2010	Circ. 3201 du 01/09/2010 : Médecine du Travail - Documents relatifs aux listes du personnel
• Au 15 octobre, envoi de la liste des élèves qualifiables pour la session de janvier • Préparation de l'organisation des épreuves (jurys de qualification, ...)	Circ. 3596 du 06/06/2011 : Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé + Addendum Circ. 3712 du 08/09/2011 Circ. 1767 du 26/02/2007 : Composition des jurys de qualification
• Evaluations externes non certificatives en mathématiques en 2011-2012 - participation des élèves de l'enseignement spécialisé – Inscription des élèves pour le 14 octobre	Circ. 3729 du 19/09/2011 : Evaluations externes non certificatives en mathématiques en 2011-2012 - participation des élèves de l'enseignement spécialisé
• Organisation pratique des conseils de classe, de la première réunion de parents, concertation CPMS spécialisé.	Circ. 3596 du 06/06/2011 : Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé + Addendum Circ. 3712 du 08/09/2011
• Documents fin de mois pour définitif, temporaire, APE, PTP.	Suivant dossier reçu. Voir « Que faire à tout moment de l'année »
• Transmission et validation des Certificats d'enseignement se-	Circ. 3237 du 11/08/2010 : Transmission et validation des Certificats

conadaire supérieur. Pour l'année scolaire 2009-2010, les colis contenant les CESS des 1re et 2e sessions devront parvenir à la Direction générale de l'enseignement obligatoire à partir du 15 octobre 2010.	d'enseignement secondaire supérieur
Préparation des bulletins.	Circ. 3766 du 14/10/2012 : Enseignement secondaire spécialisé organisé par la Communauté française - Bulletins de l'enseignement spécialisé de forme 3
Exercice incendie.	A prévoir, avec PV et inclure ce dernier dans le registre de sécurité
Action « Ouvrir mon quotidien » (inscriptions du 12/09 au 21/10) et « Journalistes en classe »	Circ. 3746 du 29/09/2011 : Circulaires relatives aux initiatives d'éducation aux médias dans les écoles fondamentales et secondaires
Introduction des projets « Théâtre à l'école » et « culture ».	Circ. 3472 du 22/02/2011 : Collaboration entre culture et enseignement - Appel à projets Circ 1290 du 29/11/2005 + note I/JS/EG/FD/JC-2007/10577 Circ 1419 du 31/03/06 : Nouveau décret « Culture-école »
Développer des actions d'éducation interculturelle - appels à projets 2011-2012 – Date limite : 17 octobre 2011	Circ. 3619 du 16/06/2011 : Développer des actions d'éducation interculturelle - appels à projets 2011-2012
Activités scolaires d'éducation aux Médias – appel à projets (Date limite 5 octobre 2011)	Circ. 3630 du 27/06/2011 : Activités scolaires d'éducation aux Médias – appel à projets
Concours de création d'un journal - « Journalistes en herbe » - pour les classes de 6e primaire et du 1er degré de l'enseignement secondaire en Communauté française – Date limite d'inscription : le 31 octobre 2011	Circ. 3684 du 16/08/2011 : Concours de création d'un journal - « Journalistes en herbe » - pour les classes de 6ème primaire et du 1er degré de l'enseignement secondaire en Communauté française
Appels à projets dans le cadre du décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes. Ces appels à projets sont ouverts du 1^{er} septembre au 15 octobre 2011.	Circ. 3692 du 25/08/2011 et Circ. 3571 du 17/05/2011 : Appels à projets dans le cadre du décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes

NOVEMBRE ([table des matières](#))

Documents de gestion du personnel pour clôture du mois précé-	Circ. 3611 du 17/06/2011 : Organisation de la rentrée scolaire
---	---

dent.	2011/2012 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la Communauté française
Documents fin de mois pour définitif, temporaire, APE, PTP	Suivant dossier reçu. Voir « Que faire à tout moment de l'année »
Préparer le plan annuel d'action (pour la sécurité)	Circ. 420 du 30/10/2002 : Établissements d'enseignement organisé par la Communauté française. Aide pour une démarche d'amélioration continue de la sécurité dans les écoles Registre de sécurité Circ. 1672 du 06/11/2006 : Sécurité / Bien-être : Calendrier d'une année scolaire en sécurité. Outils relatif à la mise en place du système dynamique de gestion des risques dans les établissements scolaires.
Evaluations externes non certificatives en lecture et production d'écrit en 2010-2011 - Participation des élèves de l'enseignement spécialisé	Circ. 3285 du 14/09/2010 : Evaluations externes non certificatives en lecture et production d'écrit en 2010-2011 - Participation des élèves de l'enseignement spécialisé
Conseil de participation	Circ. 2896 du 01/10/2009. Missions du conseil de participation dans l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé organisé par la Communauté française. Circ. 2895 du 01/10/2009 Renouvellement du Conseil de participation dans l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé par la Communauté française.

DECEMBRE ([table des matières](#))

Documents de gestion du personnel pour clôture du mois pré-	Circ. 3611 du 17/06/2011 : Organisation de la rentrée scolaire
---	---

cédent. • Préparation de la programmation après consultation du COCO-BA et du conseil de participation.	2011/2012 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la Communauté française
• Conseil de participation. Renouvellement de la représentation des parents et des élèves	Circ. 3734 du 23/09/2011 : Conseil de participation. Renouvellement de la représentation des parents et des élèves
• Réalisation de transferts éventuels, clôture des comptes de fin d'exercice.	Circ. 182 du 30/10/2001 sur la gestion séparée
• Préparation du rapport d'activités à soumettre au conseil de participation avant le 31 décembre.	Circ. 2445 du 11/09/08 : Rapport annuel d'activités des établissements de l'enseignement fondamental spécialisé organisé par la CF Circ. 2444 du 11/09/08 : Rapport annuel d'activités des établissements de l'enseignement secondaire spécialisé organisé par la CF
• Documents fin de mois pour temporaire, APE, PTP	Suivant dossier reçu. Voir « Que faire à tout moment de l'année »
• Inviter le Cocoba (début janvier)	En vue d'approuver le plan annuel d'action

JANVIER ([table des matières](#))

- Documents de gestion du personnel pour clôture du mois précédent - Documents fin de mois pour temporaire, APE, PTP.	Circ. 3611 du 17/06/2011 : Organisation de la rentrée scolaire 2011/2012 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la Communauté française Suivant dossier reçu. Voir « Que faire à tout moment de l'année »
Comptage des élèves au 15 janvier.	Circ. 3842 du 10/01/2012 : Financement de la Communauté française, comptage du 16-01-2012, constitution du fichier de tous les élèves Circ. 3596 du 06/06/2011 : Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé + Addendum Circ. 3712 du 08/09/2011 Circ. 3464 du 17/02/2011 : Financement de la Communauté française - Comptage du 17-01-2011 - Ramassage concurrentiel
Date limite d'inscription des enfants dans le spécialisé au 15/01 pour l'intégration permanente totale au premier septembre suivant.	Voir les circulaires de rentrée Voir le VADEMECUM de l'intégration des élèves à besoins spécifiques (pour consulter le document, vous devez l'enregistrer sur votre disque dur avant de le décompresser ou le consulter sur Restode : vademecum_integration.pdf)
Prévisions budgétaires, réalisation de transferts éventuels, clôture des comptes de fin d'exercice.	Circ. 182 du 30/10/2001 sur la gestion séparée
Cocoba général	Discussion du plan annuel d'action...pour l'année civile
Exercice incendie (suivant réalisations antérieures).	A prévoir, avec PV et inclure ce dernier dans le registre de sécurité
Appels aux candidats temporaires (même pour les cours philosophiques : voir art 22 quater du décret du 30/03/2006)	Postuler au sein du réseau d'enseignement organisé par la Communauté française (Liste des appels annuels qui ont été lancés en vue d'une désignation à titre temporaire au cours de l'année scolaire 2010-2011)
Renouvellement du Conseil de participation : Renvoyer dans le courant du mois de janvier le formulaire annexé relatif au renouvellement du conseil de participation	Circ. 2895 du 01/10/2009 Renouvellement du Conseil de participation dans l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé par la Communauté française.

FEVRIER ([table des matières](#))

• Documents de gestion du personnel pour clôture du mois précédent. • Documents fin de mois pour temporaire, APE, PTP.	Suivant dossier reçu. Voir « Que faire à tout moment de l'année »
• Au 15 février, envoi de la liste des élèves qualifiables pour la session de juin. • Préparation de l'organisation des épreuves (jurys de qualification, ...)	Circ. 3596 du 06/06/2011 : Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé + Addendum Circ. 3712 du 08/09/2011 Circ. 1767 du 26/02/2007 : Composition des jurys de qualification
• Envoi du rapport d'activités avant le 15 février (tenir à disposition de l'inspection).	Circ. 2444 du 11/09/08 Rapport annuel d'activités des établissements de l'enseignement spécialisé secondaire organisé par la Communauté française Circ. 2445 du 11/09/08 Rapport annuel d'activités des établissements de l'enseignement spécialisé fondamental organisé par la Communauté française
• Cocoba « enseignants » pour le CPU après le 15/01.	
• Légalisation des diplômes : transmission pour le 1^{er} mars 2010 d'un exemplaire des signatures des personnes habilitées, dans leur institution d'enseignement, à signer ou à authentifier les diplômes, les certificats et les attestations de réussite à l'AGERS Service des légalisations (forme 4).	Circ. 2984 du 15/01/2010 : Légalisation des diplômes, des certificats et des attestations de réussite en vue de leur reconnaissance dans un pays étranger

MARS ([table des matières](#))

Dispositions relatives à l'épreuve certificative externe commune au terme de l'enseignement secondaire intitulé « test d'enseignement secondaire supérieur » (transmission de la liste des élèves concernés pour le 1^{er} mars 2011)	Circ. 3442 du 01/02/2011 : Dispositions relatives à l'épreuve certificative externe commune au terme de l'enseignement secondaire intitulé « test d'enseignement secondaire supérieur »
Dispositions relatives à l'épreuve certificative externe commune au terme de la troisième étape du continuum pédagogique. Les établissements d'enseignement secondaire participants sont tenus de transmettre le nombre d'élèves concernés pour le 1^{er} mars 2011	Circ. 3443 du 01/02/2011 : Dispositions relatives à l'épreuve certificative externe commune au terme de la troisième étape du continuum pédagogique
- Documents de gestion du personnel pour clôture du mois précédent. - Documents fin de mois pour temporaire, APE, PTP. - Préparation du dossier pour le service des désignations	Circ. 3611 du 17/06/2011 : Organisation de la rentrée scolaire 2011/2012 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la Communauté française
Agents ACS/APE/PTP Préparation des dossiers	Circ. 3495 du 03/03/2011 : Agents P.T.P. (Programme de Transition Professionnelle) - Demande réservée aux établissements ou implantations de l'enseignement obligatoire en REGION WALLONNE Circ. 3599 du 07/06/2011 : Directives relatives à l'engagement de personnels PTP dans l'enseignement ordinaire et spécialisé, fondamental et secondaire en Région wallonne Circ. 3600 du 07/06/2011 : Directives relatives à l'engagement de personnels PTP dans l'enseignement ordinaire et spécialisé, fondamental et secondaire en Région de Bruxelles-Capitale Circ. 3496 du 04/03/2011 : Agents P.T.P. (Programme de Transition Professionnelle) - Demande réservée aux établissements ou implantations de l'enseignement obligatoire en Région Bruxelles-capitale Circ. 3601 du 07/06/2011 : Directives relatives à l'engagement de personnels ACS/APE dans l'enseignement ordinaire et spécialisé, fondamental, secondaire et de promotion sociale et dans des ASBL diverses, autres que les puéricultrices ACS/APE de l'enseignement ordinaire Circ. 3487 du 01/03/2011 : Agents A.C.S. (Agent contractuel subventionné) ou A.P.E. (Aide à la promotion de l'emploi) dans

	l'enseignement de plein exercice ordinaire et spécialisé Circ. 3032 du 17/02/2010 Agents P.T.P. (Programme de Transition Professionnelle) - Demande réservée aux établissements ou implantations de l'enseignement obligatoire en Région Bruxelles-capitale Circ. 3031 du 18/02/2010 Agents P.T.P. (Programme de Transition Professionnelle) - Demande réservée aux établissements ou implantations de l'enseignement obligatoire en REGION WALLONNE
Décret « inscription » - Modalités d'inscription en 1^{re} année commune de l'enseignement secondaire ordinaire (forme 4)	Circ. 3418 du 18/01/2011 : Décret « inscription » - Modalités d'inscription en 1 ^{ère} année commune de l'enseignement secondaire ordinaire
Appel aux candidats pour les TP	Voir appel au Moniteur (mars)

AVRIL ([table des matières](#))

• Documents de gestion du personnel pour clôture du mois précédent. • Rédaction des éventuels bulletins de signalement pour le personnel définitif.	Circ. 3611 du 17/06/2011 : Organisation de la rentrée scolaire 2011/2012 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la Communauté française AR du 22/03/1969 (Statut) : Chapitre VI, art. 66 à 75 Circ. 05/J-MD/FM du 23/01/1996 Bulletin de signalement et fiche individuelle pour toutes les disciplines, à l'exception des religions Circ. du 23/01/1996 : Bulletin de signalement et fiche individuelle pour les maîtres et professeurs de religion
• Inscription des élèves pour le CEB. • Préparation de l'horaire des examens de juin.	Circ. 3014 du 09/02/2010 Dispositions relatives à l'octroi du Certificat d'études de base (CEB) à l'issue de l'épreuve externe commune Voir les circulaires de rentrée
• Commande des bulletins et des journaux de classe.	Circ. 3465 du 18/02/2011 : Commande des formules de Certificats d'enseignement secondaire supérieur de plein exercice et en alternance
• Documents fin de mois pour temporaire, APE, PTP.	Suivant dossier reçu. Voir « Que faire à tout moment de l'année »
• Modernisation des équipements pédagogiques de pointe de l'enseignement qualifiant – date limite d'envoi des projets : 30/04/2010	Circ. 3521 du 05/04/2011 : Modernisation des équipements pédagogiques de pointe de l'enseignement qualifiant – circulaire d'appel à projets 2010-2011
• Semaine d'Action Mondiale de la Campagne Mondiale pour l'Education du 22 au 28 avril 2012	Circ. 3847 du 19/01/2012 : Semaine d'Action Mondiale de la Campagne Mondiale pour l'Education du 22 au 28 avril 2012

MAI ([table des matières](#))

- Documents de gestion du personnel pour clôture du mois précédent. 15 mai : dernier délai pour la rédaction des bulletins de signalement.	Circ. 3611 du 17/06/2011 : Organisation de la rentrée scolaire 2011/2012 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la Communauté française <i>(voir avril)</i> Signalement pour les cours de religion : aussi en mai → AR du 22/03/1969 est d'application ici aussi. Suivant dossier reçu. Voir « Que faire à tout moment de l'année » Circ. 3558 du 10/05/2011 : Rémunération des maîtres de stage dans l'enseignement fondamental et dans l'enseignement secondaire, ordinaire, spécialisé et de promotion sociale, organisés ou subventionnés par la Communauté française
Conseil de classe d'admission des élèves aux épreuves de qualification (avant 10 mai).	
Dispositions relatives à l'octroi du Certificat d'études de base (CEB) pour les élèves de 3e secondaire	Circ. 3570 du 16/05/2011 : Dispositions relatives à l'octroi du Certificat d'études de base (CEB) pour les élèves de 3e secondaire
Cours philosophiques	Appel aux candidats stagiaires : Décret du 30/03/2006 (art. 13) + voir circulaire spécifique éventuelle.
Conseil de participation	Inviter pour le mois de juin. C'est l'occasion de préparer l'ossature du rapport d'activités qui sera approuvé en novembre de l'année suivante. (voir cette date)
Exercice incendie.	A prévoir, avec PV et inclure ce dernier dans le registre de sécurité
Commande manuels et logiciels scolaires.	Manuels scolaires, logiciels scolaires et outils pédagogiques agréés sur enseignement.be Circ. 2707 du 06/05/2009 : Manuels scolaires et logiciels scolaires : agréments indicatifs de conformité, budgets spécifiques et mesures applicables dans l'enseignement maternel, primaire et du 1er degré du secondaire ordinaires et spécialisés en 2009

Dossier dérogation pour les élèves de + 21 ans en attente de prise en charge par une entreprise de travail adapté ou un centre d'hébergement ou un centre de jour pour adultes uniquement pour Bruxelles au 15 mai.	<u>Circ. 3596</u> du 06/06/2011 : Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé
Concours de dessins dans le cadre de la 10^e Semaine de la Mobilité. Date limite d'inscription : le 15 juin 2009 sur le site http://semaine.mobilite.wallonie.be	<u>Circ. 2723</u> du 20/05/2009 : 10^e édition de la Semaine de la Mobilité, en Région wallonne : Concours de dessins collectifs, à destination des classes de 1^{re} à la 4^e primaire <u>Circ. 2732</u> du 2 juin 2009 : 10^e édition de la Semaine de la Mobilité, en Région wallonne : Diffusion du « Passeport Mobilité », à destination des classes de 5^{ème} et 6^{ème} primaire et du premier degré du secondaire
Programme européen eTwinning	<u>Circ. 3579</u> du 19/05/2011 : Projet de jumelages de classe en Europe - Action eTwinning : information générale

JUIN ([table des matières](#))

Documents de gestion du personnel pour clôture du mois précédent.	Circ. 3611 du 17/06/2011 : Organisation de la rentrée scolaire 2011/2012 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la Communauté française
- Constitution provisoire des groupes-classes. - Conseils de classe et éventuellement attribution du CEB. Rédaction des PV et des attestations de maintien ou de passage de phase.	Circ. 2689 du 27/04/09 : Réforme du premier degré de l'enseignement secondaire : organisation, conditions d'admission, passage de classe, sanction des études
Demandes concernant les élèves de + de 21 ans qui sollicitent le maintien pour raisons pédagogiques (enseignement de forme 3) pour toutes régions.	Circ. 3596 du 06/06/2011 : Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé + Addendum Circ. 3712 du 08/09/2011
Attestations, rapports, certificats et brevets délivrés au cours des études secondaires de plein exercice (qualifications et CESI). Il est indispensable d'avertir les élèves qui ont obtenu une qualification de s'inscrire auprès du FOREM (Région wallonne) ou d'ACTIRIS (Bruxelles) dès le 01 juillet, les autres élèves sortants à l'AWIPH (Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées) pour la région wallonne, ou au SBFPH (Service bruxellois francophone des personnes handicapées) pour Bruxelles	Circ. 2741 du 5 juin 2009 : Attestations, rapports, certificats et brevets délivrés au cours des études secondaires de plein exercice Circ. 3596 du 06/06/2011 : Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé + Addendum Circ. 3712 du 08/09/2011
Epreuves externes certificatives – CEB, CE1D, TESS - Dates	Circ. 3694 du 26/08/2011 : Epreuves externes certificatives – CEB, CE1D, TESS
Établissement des documents de fin de fonction des membres du personnel + déclaration DIMONA. (de fin de fonctions : temporaire, mutation, ...)	Voir Gestion du personnel
Préparation, mise à disposition et signature des éventuels rapports de temporaires.	Circ. FDL/JC/dossier n° 29/02 du 05/06/2002 (modèle différent pour les professeurs de religion) Circ. FDL/JC/CC/dossier n° 29/02 du 10/06/2002 Circ. 05/MC/FM du 14/01/1997 : Licenciement d'un temporaire

Conseil de participation	Dresser ensemble le bilan de l'année qui se termine → c'est un pré-lude au rapport d'activités à envoyer fin décembre de l'année scolaire suivante. En septembre, il sera possible de compléter ce pré-rapport par la signification du nombre total de sortants, d'entrants, etc.
*** Clôture des comptes du premier semestre.	
Circulaire d'information concernant un Concours de projets d'Education relative à l'Environnement destiné à l'enseignement secondaire – DATE LIMITE : 12 juin 2009	Circ. 2677 du 14/04/09 : Circulaire d'information concernant un Concours de projets d'Education relative à l'Environnement destiné à l'enseignement secondaire

DU 1^{er} au 5 JUILLET ([table des matières](#))

- Documents de gestion du personnel pour clôture du mois précédent. - Archiver les membres du personnel qui ont quitté. - Inscription des nouveaux élèves - Envoi des dossiers demandés dans les écoles secondaires - Archiver les élèves sortants - Classer les documents pédagogiques des élèves qui restent (copie des bulletins, PIA, etc, ...) - Prise de connaissance et signature des documents comptables du 1^{er} semestre.	Circ. 3611 du 17/06/2011 : Organisation de la rentrée scolaire 2011/2012 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la Communauté française Circ. 3596 du 06/06/2011 : Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé + Addendum Circ. 3712 du 08/09/2011
---	---

A tout moment de l'année : que faire en cas de ... ? ([table des matières](#))

• Entrée en fonction d'un enseignant	• Circ. 3611 du 17/06/2011 : Organisation de la rentrée scolaire 2011/2012 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la Communauté française • CF 12 • PE 50 et 51 • Certificat médical datant de moins de 6 mois • Sm1 et renseignements concernant les modalités d'utilisation (Circ. 3012 du 08/02/2010) • Déclaration de cumul éventuel (ou de cessation de cumul) • Document éventuel pour le chômage si l'horaire n'est pas complet (voir formulaires sur le site ONEM) • Document pour réduction de charges • Déclaration Dimona d'entrée. ATTENTION Numéro ONSS différent pour le personnel enseignant et le personnel Papo • Lui remettre les documents spécifiques à l'établissement : - o ROI, projet d'établissement, modalités de fonctionnement, consignes de sécurité, calendrier des activités, etc. - o la Charte de l'enseignement officiel - o Règlementation des congés et absences - o Remettre les documents « analyse de risques » (promenade ; activités extérieures ; goals de football, etc.)
• Entrée en fonction d'un temporaire mais avec moins d'heures que prévu	• Idem + mentionner la modification du nombre d'heures sur le CF12
• Prolongation d'un intérim	• si une date de fin d'intérim a été notée sur le DGT d'origine et sur le CF12, ces documents sont à refaire ; • si ces documents mentionnent « jusqu'au retour du titulaire », il n'y a rien à faire
• Première entrée en fonction d'un membre du personnel qui n'a encore jamais été en fonction à la Communauté fran-	• Circ. 3611 du 17/06/2011 : Organisation de la rentrée scolaire 2011/2012 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la

çaise	Communauté française • CF 12 • PE 50 et 51 • Lui remettre les documents spécifiques à l'établissement : - o ROI, projet d'établissement, modalités de fonctionnement, consignes de sécurité, calendrier des activités, etc. - o la Charte de l'enseignement officiel - o Règlementation des congés et absences - o Remettre les documents « analyse de risques » (en rapport avec la fonction) • Déclaration de cumul éventuel (ou de cessation de cumul) • Document pour réduction de charges éventuel • Déclaration Dimona ! ATTENTION Numéro ONSS différent pour le personnel enseignant et le personnel PAPO • Composition de famille • Extrait d'acte de naissance • Certificat médical datant de moins de 6 mois • Certificat de Bonne vie et Mœurs de type 2 • Copie conforme des diplômes • Certificat de milice • Attestations de services antérieurs hors enseignement organisé par la Communauté française • Prestation de serment
• Entrée en fonction d'un membre du personnel PAPO (personnel administratif et ouvrier)	• Circ. 3564 du 12/05/2011 : Organisation de la rentrée scolaire 2011/2012 des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française • Papo 12, Papo 52 et 53 • Attestation pour allocation de Foyer • Valorisation de la pratique professionnelle • Déclaration Dimona ! ATTENTION Numéro ONSS différent pour le personnel enseignant et le personnel Papo • Remettre les consignes de sécurité • Remettre tenue de travail spécifique : Circ. 146 du 05/09/2001 : Vêtements de travail et

	équipements de protection individuelle
• Entrée en fonction d'un membre du personnel définitif : - par changement d'affectation - par réaffectation	• CF 12 • PE 50 et 51 • Déclaration de cumul éventuel • Dimona d'entrée. !! • Lui remettre les documents spécifiques à l'établissement : - o ROI, projet d'établissement, modalités de fonctionnement, consignes de sécurité, calendrier des activités, etc. - o la Charte de l'enseignement officiel - o Règlementation des congés et absences - o Remettre les documents « analyse de risques » (promenade ; activités extérieures ; goals de football, etc.) • si l'horaire n'est pas complet, demande de complément de charge : Circ. 2996 du 01/02/2010 : Demande d'extension de la nomination à titre définitif et affectation à titre complémentaire – application de l'article 45, § 2ter, de l'arrêté royal du 22 mars 1969. Demande d'octroi d'un complément de prestations – application de l'article 45 § 2bis, de l'arrêté royal du 22 mars 1969
• Entrée en fonction d'un temporaire prioritaire	• idem temporaire + inscrire sur E19 que la nomination n'est pas effective • Dimona !! • si l'horaire n'est pas complet, demande de complément de charge : Circ. 2997 du 01/02/2010 Demande d'obtention d'un complément de prestations formulée par un membre du personnel désigné en qualité de temporaire prioritaire dans une fonction à prestations incomplètes – application de l'art. 37bis de l'AR du 22/03/1969
• Absence d'un membre du personnel pour maladie (1 jour)	• CF 12 ou Papo 12 • Renvoi de la carte bleue d'absence d'un jour (courrier ou internet) + copie dans le dossier du membre du personnel • Compléter le cahier du relevé des absences. • Remplir les documents de fin de mois au fur et à mesure ;, relevé des congés de maladie (personnel Temporaire ou Définitif ou Papo, E 19 si Temporaire ; document APE éventuel)
• Absence d'un membre du personnel pour maladie (plusieurs jours)	• CF 12 ou Papo 12 • Compléter le cahier du relevé des absences

	• Remplir les documents de fin de mois au fur et à mesure : relevé des congés de maladie (personnel Temporaire ou Définitif ou Papo, E 19 si Temporaire ; document APE éventuel) • Si l'absence a une durée de plus de 7 jours ouvrables, envoyer un DGT pour assurer le remplacement (pas pour le personnel PAPO) • Le membre du personnel est tenu de renvoyer un SM1 à MENSURA ABSENTEISME
• Absence d'un membre du personnel pour une autre raison	• Papo 12 ou CF 12, • Remplir les documents de fin de mois • Voir Circ. 2805 du 07/07/2009 : Vade-mecum : Congés – Disponibilités – Absences réglementairement autorisées et Circ. 2886 du 24/09/2009 : Congés – Disponibilités – Absences réglementairement autorisées du personnel administratif et personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la CF • Compléter le registre des absences du personnel
• Un problème avec un membre du personnel définitif	• Fait favorable ou défavorable. • Fiche individuelle
• Problème avec un membre du personnel temporaire	A vérifier fiche de signalement, procédure de licenciement Mention sur le rapport de fin de fonction
• Une demande de congé	• Remplir CFCAD ; normalement un mois à l'avance. • Gérer l'urgence éventuelle. • Selon nombre de jours DGT pour le remplacement Compléter le registre des absences du personnel
• Perte partielle de charge (personnel définitif)	• Circ. 2464 du 24/09/08 Formulaires : - Perte partielle de charge et envoi du document I.D.S. ; - Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document S.D.S. .Document valable pour 1 an seulement → envoyer même si la situation est identique. • CF 12 (réduction d'attributions) • Document de fin de mois (les définitifs) → indiquer la Perte Partielle de Charge
• Toutes les pertes partielles de charge (personnel définitif)	• Tableau récapitulatif au 01/10 Circ. 2464 du 24/09/08 Formulaires : - Perte partielle de charge et envoi du document I.D.S. ; - Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document S.D.S. .
• Fin d'une perte partielle de charge	• Circ. 2464 du 24/09/08 Formulaires : - Perte partielle de charge et envoi du document I.D.S. ; - Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document S.D.S. .CF 12 (

	augmentation d'attribution) • Document de fin de mois (définitifs) → indiquer la fin de la Perte Partielle de Charge
• Perte d'heures pour un membre du personnel temporaire	• CF12 avec modification des heures • Documents de fin de mois • Envoi d'un DGT pour signaler la perte d'heures et demander un complément de charge
• Mesure d'écartement de la femme enceinte	• Circ. 2753 du 17/06/2009 : Protection de la maternité • Circ. 607 du 15/09/2003 : Mesures de protection de la maternité • Remettre document de demande d'écartement (voir circulaire) • Quand ARISTA (médecine du travail) a remis son avis : • Voir s'il est possible d'affecter au sein de l'école • <u>Oui</u> → où et quoi comme travail (tâches compatibles) • <u>Non</u> : → remplir la proposition de mise à disposition (tâches non compatibles dans l'école ou risque) • Remplir la déclaration et l'adresser à la direction régionale. des personnels
• Congé de maternité d'une temporaire	• <i>Pas de déclaration Dimona de sortie à faire !!!!</i>
• Demande de pension (membre du personnel) ou de pension de survie (conjoint du membre du personnel)	• Contacter la direction régionale des personnels pour obtenir la demande • Document à rentrer un an à l'avance.
• Départ d'un membre du personnel : - pour fin d'intérim - perte d'emploi (membre du personnel temporaire)	• Remplir et remettre CF 12 • Eventuellement, rapport sur la manière de prester du Temporaire (si pas de rapport, considéré comme BON) • Transmettre ce rapport à la direction régionale des personnels • Remettre l'attestation C 4 (services prestés). • Déclaration Dimona de sortie (circulaire 1753 du 13/02/2007) et Circ. 2744 du 12/06/2009 • Document D3 (T disponible) Circ. 2464 du 24/09/08 Formulaire : - Perte partielle de charge et envoi du document I.D.S. ; - Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document S.D.S. • Document D 10 si c'est un professeur de religion
- d'un temporaire prioritaire	• Idem temporaire mais en plus • Document D 4 (TP disponible) Circ. 2464 du 24/09/08 Formulaire : - Perte partielle de charge et envoi du document I.D.S. ; - Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi

	du document S.D.S. .: • D 10 si cours philo.
- d'un membre du personnel définitif en rappel d'activité	Document SDS Circ. 2464 du 24/09/08 Formulaire : - Perte partielle de charge et envoi du document I.D.S. ; - Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document S.D.S. .CF 12 (à vérifier)
- perte totale d'emploi (personnel définitif)	• Document SDS Circ. 2464 du 24/09/08 Formulaire : - Perte partielle de charge et envoi du document I.D.S. ; - Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document S.D.S. .CF 12 • Transmettre à la direction régionale. • Pas de Dimona tant que le MP n'est pas réaffecté. (vérifier auprès de la cellule Dimona 04/364.15.46)
- mise à la pension	• CF 12 • Déclarer l'emploi vacant dans les 10 jours (circulaire 1819 du 16 avril 2007 in D2) à la direction générale des personnels – Direction de la carrière à Bruxelles) • Déclaration aussi à la zone et à la commission interzonale. • Attestation de services rendus • Déclaration Dimona de sortie, circ. 1753 du 13/02/2007 et Circ. 2744 du 12/06/2009
- décès	• Idem case précédente • Déclaration Dimona de sortie circ. 1753 du 13/02/2007 et Circ. 2744 du 12/06/2009
- disponibilité avant la pension de retraite	• Idem • Déclaration Dimona de sortie (même pour D) (<i>!!! le dernier jour avant la mise à la retraite effective cfr circ. 1753 du 13/02/2007 et Circ. 2744 du 12/06/2009</i>) • Attestation 4 (services rendus) • Déclarer l'emploi vacant (zone + interzone)
- disponibilité pour convenance personnelle	• CACFD • CF 12, • DGT pour le remplacement, ou DGT 10 (cours philosophiques) • Dimona : NON
- congé spécifique (mission, congé politique etc..)	• Voir Circ. 2805 du 07/07/2009 : Vade-mecum : Congés – Disponibilités – Absences réglementairement autorisées

	•CF 12 •DGT ou DGT 10 (cours philo) pour le remplacement. •Dimona : NON
- changement d'affectation	•CF 12 •Attestation 4 pour services rendus •DGT •Dimona de sortie circ. 1753 du 13/02/2007 et Circ. 2744 du 12/06/2009 •Déclarer l'emploi vacant (circulaire 1819 du 16 avril 2007) zone + interzone
- démission	•Cf 12 + Attestation 4 •DGT •Dimona de sortie circ. 1753 du 13/02/2007 et Circ. 2744 du 12/06/2009 •Déclarer l'emploi vacant (circulaire 1819 du 16 avril 2007) zone + interzone.
• Réception du listing PAPO temporaires	Envoyer au groupe S (secrétariat social)
• Inscription d'un élève	• Remplir les documents d'inscription •Choix philosophiques : même après le 15/09, en cas de changement d'école, le document relatif au choix philosophique doit être rempli. L'enfant peut alors changer d'orientation. C'est le seul cas valable après le 15/09. •Remettre le document de guidance du CPMSS et en garder une copie dans le dossier. •Introduire l'élève dans la gestion informatisée. •Constituer le dossier PIA ou le réclamer à l'école précédente s'il s'agit d'une école spécialisée •Demander les éléments constitutifs du dossier - composition de ménage avec mention de nationalité, soit à la commune, soit aux parents si la commune refuse de le donner - attestation (si pas reçue) et protocole justificatif : au CPMS orienteur - attestation de fréquentation : à l'école d'origine - introduire demande de transport (F 9) : avec le cas échéant, les attestations de saturation des écoles les plus proches.) - Accord pour les photographies (circulaire n° ??????) Circ. 2493 du 07/10/2008 : Le droit à l'image dans les établissements d'enseignement fondamental et secondaire Circ. 1095 du 11/04/2005 : Circulaire relative à la photographie des élèves dans les

	établissements d'enseignement organisés par la Communauté française Circ. Fondamental 59 du 19/07/2001 : Circulaire relative à la photographie des élèves dans les établissements d'enseignement organisés par la Communauté française - Attestation spécifique pour les élèves en SAJ et SPJ, suivis par la justice, - Documents concernant l'intégration s'il y a lieu. - Les documents de garde alternée en cas de séparation des parents
• Exclusion d'un élève	• Circ. 3596 du 06/06/2011 : Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé + Addendum Circ. 3712 du 08/09/2011
• Tenir le registre de sécurité, le plan de prévention (Médecine du travail – SPMT ARISTA) : tout au long de l'année.	• Voir registre de sécurité (SIPPT) • En collaboration avec le conseiller en prévention + cocoba
• Registre de sécurité : - réception d'un rapport de visite (AIB / Vinçotte ou autre) - entretien d'une chaudière, - constat de problèmes électriques - visite des pompiers - achats de nouveaux produits - Achats d'un nouveau matériel : cuisine, atelier, éducation physique. - Achat de produits dangereux	Voir site SIPPT Avertir AGI (Mons) et voir ce qui peut déjà être fait dans l'école. Avertir AGI Idem Idem annuelle Etablir la fiche de sécurité, c'est-à-dire la fiche technique. Etablir la fiche d'analyse de risques. Compléter le registre des produits dangereux.
• Plan interne d'urgence	• (voir circulaire avec dossier à compléter) sur site SIPPT + accord des pompiers
• Réunions des COCOBA	• quatre par an au minimum. • Inviter les membres participants (voir circulaire.....) 10 jours ouvrables à l'avance sauf urgence. Cocoba obligatoire pour soumettre utilisation CPU au 30/09. • Idem pour le CPU du 15/01 à utiliser en septembre suivant. • Un pour le plan annuel d'action (en janvier) • PV à adresser à la DGEO, au Service Général de l'Enseignement Organisé par la Communauté française (SGEOCF - Monsieur LETURCQ, DGA) mais aussi au SIPPT si problème de sécurité, à l'Administration Générale de l'Infrastructure (plan annuel d'action ou travaux urgents à effectuer sur demande du Cocoba..)

- | | |
|--|---|
| | •Le projet d'établissement doit être accepté par le conseil de participation mais aussi par le Cocoba |
|--|---|

Le dernier jour du mois ?

[Circ. 3564](#) du 12/05/2011 : Organisation de la rentrée scolaire 2011/2012 des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la CF + Rectificatif (adresse de Mensura) : [Circ. 3605](#) du 10/06/2011

Documents de fin de mois,

- adresser à la direction régionale des personnels :
 - la liste des membres du personnel temporaire
 - la liste des absences des membres du personnel temporaire
 - la liste des absences des membres du personnel définitif
 - la liste des jours d'absence injustifiée
 - la liste de saisie PAPO temporaire
 - la liste des absences du personnel PAPO

clôturer le registre des absences

renvoyer les formulaires pour le personnel complémentaire : ACS, APE,

Gestion des élèves ([table des matières](#))

- **Admission en enseignement spécialisé**
 - **Rectification et addenda à la circulaire 3111** relative à l'annexe à l'attestation d'admission en enseignement spécialisé pour les élèves fréquentant l'enseignement adapté aux élèves avec autisme, polyhandicap, aphasie ou dysphasie : [Circ. 3160](#) du 04/06/2010
 - Directives relatives à l'attestation d'admission en enseignement spécialisé pour les élèves fréquentant l'enseignement adapté aux élèves avec autisme, polyhandicap, aphasie ou dysphasie : [Circ. 3111](#) du 23/04/2010
- **Allocations familiales** : [Circ. 3323](#) du 30/09/2010 : Informations nécessaires relatives aux étudiants de plus de 18 ans pour déterminer le droit aux allocations familiales et son maintien
- **Bulletins** : [Circ. 3327](#) du 01/01/2010 : Enseignement secondaire spécialisé organisé par la Communauté française - bulletins de l'enseignement spécialisé de forme 3
- **Changement d'école** : Changement d'établissement en cours d'année ou en cours de cycle dans le 1er degré de l'enseignement secondaire ordinaire : [Circ. 3213](#) du 08/07/2010
- **Diplômes / Équivalences / Légalisations**
 - Équivalence de titres d'études primaires et secondaires étrangers : [Circ. 3189](#) du 23/06/2010
 - Équivalence de titres d'études primaires et secondaires étrangers: informations complémentaires : [Circ. 3188](#) du 23/06/2010
 - **Équivalences des diplômes** : [Enseignement obligatoire](#) / [Enseignement supérieur](#)
 - [Légalisations Vade-mecum](#)
 - Légalisation des diplômes, des certificats et des attestations de réussite en vue de leur reconnaissance dans un pays étranger : [Circ. 2984](#) du 18/01/2010
- **Directives applicables en matière de paiement du droit spécifique** dans l'enseignement secondaire spécialisé organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles : [Circ. 3843](#) du 11/01/2012
- **Équivalences de diplômes** : [Circ. 3658](#) du 12/04/2011 : Equivalence de titres d'études primaires et secondaires étrangers : informations complémentaires
- **Exclusion d'un élève**
 - Suivre les directives spécifiques de la circulaire de rentrée : [Circ. 3596](#) du 06/06/2011 : **Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé + Addendum** [Circ. 3712](#) du 08/09/2011
- **Gestion des absences d'élèves**
 - **Formulaires électroniques de signalement** des absences injustifiées, des exclusions définitives, des inscriptions d'élèves exclus et des faits de violence n'ayant pas fait l'objet d'une exclusion définitive, dans l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé et subventionné par la Communauté française : **manuel d'utilisation** : [Circ. 3783](#) du 28/10/2011

- o [Circ. 3596](#) du 06/06/2011 : Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé + Addendum [Circ. 3712](#) du 08/09/2011
- o [Circ. 2671](#) du 03/04/2009 : Décret du 12 décembre 2008 favorisant l'organisation du premier degré et prenant diverses mesures en matière d'enseignement : **gestion des absences injustifiées**
- **Inscription d'un élève (voir avec ce qui a été fait plus haut)**
 - o Remplir les documents d'inscription,
 - o Choix philosophiques : même après le 15/09, en cas de changement d'école, le document relatif au choix philosophique doit être rempli. L'enfant peut alors changer d'orientation. **C'est le seul cas valable après le 15/09.**
 - o Remettre le document de guidance du CPMSS et en garder une copie dans le dossier.
 - o Introduire l'élève dans la gestion informatisée.
 - o Constituer le dossier PIA.
 - o Demander les éléments constitutifs du dossier
 - **composition de ménage avec mention de nationalité**, soit à la commune, soit aux parents si la commune refuse de donner (c'est le cas avec Ham sur Heure, Gerpinnes par ex.)
 - **attestation** (si pas reçue) et **protocole justificatif** : au CPMS orienteur
 - **attestation de fréquentation** : à l'école d'origine
 - **introduire demande de transport** (F 9) : avec le cas échéant, les attestations de saturation des écoles les plus proches.
 - o **Directives applicables en matière de paiement du droit spécifique** dans l'enseignement secondaire spécialisé organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles : [Circ. 3843](#) du 11/01/2012
- **Intégration**
 - o **Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé – Chapitre 11 : INTEGRATIONS »** : [Circ. 3578](#) du 19/05/2011 + [Circ. 3832](#) du 03/01/2012 : **Addendum à la circ. 3578**
 - o [VADEMECUM de l'intégration des élèves à besoins spécifiques](#) (pour consulter le document, vous devez l'enregistrer sur votre disque dur avant de le décompresser ou le consulter sur Restode : [vademecum_integration.pdf](#))
- **Légalisation des diplômes**
 - o [Légalisations Vade-mecum](#)
 - o Légalisation des diplômes, des certificats et des attestations de réussite en vue de leur reconnaissance dans un pays étranger : [Circ. 2984](#) du 18/01/2010
- **Internats / Homes d'accueil / Pension**
 - o [Circ. 3654](#) du 07/07/2011 : Fixation des tarifs journaliers et mensuels des pensions des élèves internes. - Enseignement obligatoire spécialisé
 - o Frais de pension des enfants dont les parents n'ont pas de résidence fixe - Année scolaire 2010-2011 : [Circ. 3629](#) du 27/06/2011
 - o [Circ. 3572](#) du 19/05/2011 : Prix de la pension dans les internats organisés par la Communauté française

- o [Circ. 3338](#) du 11/10/2010 : Inscription des élèves et étudiants dans les internats et homes d'accueil organisés par la Communauté française – Conditions requises pour obtenir une dérogation
- o [Circ. 3294](#) du 15/09/2010 : Erratum à la circulaire 3227 du 20/07/2010
- **Plan individuel d'apprentissage (P.I.A.)** : [Cir. 3804](#) du 28/11/2011 : Circulaire relative aux modalités de transmission du Plan individuel d'apprentissage (P.I.A.)
- **Sécurité des données personnelles** : [Circ. 3444](#) du 01/02/2011
- **Voyages scolaires – Déplacements à l'étranger – Séjours scolaires**
 - o **Classes de dépaysement et de découverte, activités extérieures en Belgique ou à l'étranger - échanges linguistiques individuels et collectifs** : [Circ. 3726](#) du 15/01/2012
 - o **Organisation de séjours scolaires individuels** pour les élèves de l'enseignement secondaire : [Circ. 3690](#) du 24/08/2011
 - o Participation d'élèves étrangers à des activités scolaires organisées en dehors du territoire belge et à l'intérieur de l'union européenne : [Circ. 3211](#) du 02/02/2010

Organisation ([table des matières](#))

- **CEFA - Modalités d'organisation de l'enseignement secondaire spécialisé en alternance** - la collaboration et la coopération avec un CEFA : [Circ. 3414](#) du 14/01/2011
- **Classes SSAS (Structure Scolaire d'Aide à la Socialisation ou à la resocialisation)** : [Circ. 3534](#) du 26/04/2011 : CONVENTION D'ORGANISATION D'UNE CLASSE SSAS DANS UN CADRE EXPERIMENTAL
- **Epreuves de qualification**
 - o [Circ. 3625](#) du 22/06/2011 : Complément à la Circulaire n°3368 ayant pour « Objet : Epreuves de qualification – Organisation et objectifs Composition du jury de qualification – Certification(s) au terme de l'année
 - o [Circ. 3368](#) du 30/11/2010 : Epreuves de qualification – Organisation et objectifs - Composition du jury de qualification – Certification(s) au terme de l'année
- **Enseignement spécialisé de « type 5 »** : [Circ. 3292](#) : « L'enseignement en milieu hospitalier subventionné ou organisé par le Ministère de la Communauté française » ou l'enseignement spécialisé de « type 5 ».
- **Encadrement différencié** : [Circ. 3471](#) du 17/02/2011 : Encadrement différencié - modalités - enseignement secondaire
- **Secondaire : Directives d'ordre pédagogique** [380/2007/1-2-5](#)
- **Secondaire**
 - o **FORME 1 - ORGANISATION GENERALE** [410/2010/257](#) ([Circ. 3197](#) du 25/06/2010)
 - o **FORME 2 - ORGANISATION GENERALE** [422/2011/258](#) ([Circ. 3586](#) du 27/05/2011)
 - o **FORME 3 - ORGANISATION GENERALE** [409/2010/259](#) ([Circ. 3198](#) du 25/06/2010)

- Horaires hebdomadaires des 3 phases et horaires de la formation professionnelle des 3 phases [423/2011/259](#) ([Circ. 3587](#) du 27/05/2011)
- **STAGES**
 - Organisation de stages pour les élèves de l'enseignement secondaire spécialisé des formes 1, 2 et 3 : [Circ. 2875](#) du 16/09/2009
- **Conseil de participation :**
 - [Circ. 2896](#) du 01/10/2009. Missions du conseil de participation dans l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé organisé par la Communauté française.
 - [Circ. 2895](#) du 01/10/2009. **Renouvellement du Conseil de participation** dans l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé par la Communauté française + **Erratum** : [Circ. 2924](#) du 22/10/2009
- **Commission consultative de l'enseignement spécialisé** : [Circ. 3815](#) du 08/12/2011 : Commissions consultatives de l'enseignement spécialisé. - Annule et remplace la circ. 2923 du 21/10/2009
- **Districts socio-pédagogiques et Conseil pédagogique. Missions. Fonctionnement. Composition** : [Circ. 2947](#) du 24/11/2009

Gestion du Personnel ([table des matières](#))

- **Allocations familiales** : Supplément d'allocations familiales en faveur de certains membres du personnel en incapacité de travail. - [Circ. 3638](#) du 28/06/2011
- **Appels aux candidatures – Recrutements - Stages**
 - **Appel aux candidats à une désignation à titre temporaire** dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2012-2013 : [Circ. 3836](#) du 02/01/2012 + **DÉLAI PROLONGÉ JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2012** : [Circ. 3856](#) du 27/01/2012
 - **Appel aux candidats à un poste de puériculteur (trice) non statutaire** dans l'enseignement maternel ordinaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles 2012-2013 : [Circ. 3834](#) du 02/01/2012
 - **Appel aux candidats à une désignation à titre temporaire dans les fonctions de maître de religion et professeur de religion** des religions catholique, protestante, israélite, orthodoxe et islamique des établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles 2012-2013 : [Circ. 3833](#) du 03/01/2012
 - [Appels aux candidats parus au Moniteur](#) (temporaires, temporaires prioritaires, changement d'affectation, etc.)
- **Agents ACS, APE et PTP**
 - [Circ. 3601](#) du 07/06/2011 : Directives relatives à l'engagement de **personnels ACS/APE** dans l'enseignement ordinaire et spécialisé, fondamental, secondaire et de promotion sociale et dans des ASBL diverses, autres que les puéricultrices ACS/APE de l'enseignement ordinaire

- o [Circ. 3495](#) du 03/03/2011 : **Agents P.T.P.** (Programme de Transition Professionnelle) - Demande réservée aux établissements ou implantations de l'enseignement obligatoire en REGION WALLONNE
- o [Circ. 3599](#) du 07/06/2011 : Directives relatives à l'engagement de **personnels PTP** dans l'enseignement ordinaire et spécialisé, fondamental et secondaire en Région wallonne
- o [Circ. 3600](#) du 07/06/2011 : Directives relatives à l'engagement de **personnels PTP** dans l'enseignement ordinaire et spécialisé, fondamental et secondaire en Région de Bruxelles-Capitale
- o [Circ. 3496](#) du 04/03/2011 : **Agents P.T.P.** (Programme de Transition Professionnelle) - Demande réservée aux établissements ou implantations de l'enseignement obligatoire en Région Bruxelles-capitale
- **CAP (Certificat d'Aptitudes Pédagogique)** : [Circ. 3251](#) du 01/09/2010 : Examens pour la délivrance du Certificat d'Aptitudes Pédagogiques
- **Changement d'affectation / Nouvelle affectation / Extension de charges**
 - o [Circ. 3839](#) du 05/01/2012 : Arrêté royal du 22 mars 1969 relatif au statut du personnel directeur et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical - **Changements d'affectation dans un autre établissement de la zone ou dans un établissement d'une autre zone - Article 48 : Fonctions de recrutement - Article 80 : Fonctions de sélection**
 - o **Nouvelle affectation**
 - **dans une autre fonction de sélection ou de recrutement** (article 50§2 de l'arrêté du 22 mars 1969) : [Circ. 3840](#) du 05/01/2012
 - **dans une autre fonction de promotion** (article 50§3 de l'arrêté du 22 mars 1969) : [Circ. 3750](#) du 06/10/2011
 - o [Circ. 3752](#) du 10/10/2011 : Disponibilité par défaut d'emploi. **Réaffectation définitive.**
 - o **Changement d'affectation des membres du personnel nommés à une fonction de promotion** (article 94 de l'arrêté du 22 mars 1969) : [Circ. 3748](#) du 03/10/2011
 - o **Professeurs de religion :**
 - [Circ. 3835](#) du 04/01/2012 : Arrêté royal du 25 octobre 1971 fixant le statut des maîtres de religion, des professeurs de religion et des inspecteurs de religion des religions catholique, protestante, israélite, orthodoxe et islamique des établissements de la Communauté française. Article 22 quater : Changement d'affectation dans un autre établissement de la zone ou dans un établissement d'une autre zone.
 - [Circ. 3759](#) du 12/10/2011 : Disponibilité par défaut d'emploi. Réaffectation - Maîtres et professeurs de religion admis au stage
 - [Circ. 3758](#) du 12/10/2011 : Disponibilité par défaut d'emploi. Réaffectation - Maîtres et professeurs de religion nommés à titre définitif.
 - o **Personnel administratif**
 - **Extension de la nomination à titre définitif** : [Circ. 3837](#) du 13/01/2012
 - **Changement d'affectation** : [Circ. 3838](#) du 13/01/2012

- **Personnel ouvrier – changement d’affectation :**
 - [Circ. 3850](#) du 20/01/2012 : Personnel ouvrier- changement d’affectation – **Correctif aux circulaires 3844 et 3846**
- [Circ. 3844](#) du 16/01/2012 + **Correctif** : [Circ. 3846](#) du 17/01/2012
- **Comptabilité des écoles**
 - [Circ. 2749](#) du 16/06/2009 - Décret du 30 avril 2009 concernant la comptabilité des écoles (gestion séparée) et l’accès à certaines fonctions de sélection et de promotion
- **Contrôle des absences**
 - **Contrôle des absences pour maladie** des membres des personnels de l’Enseignement en Communauté française – Instructions et informations complètes : [Circ. 3012](#) du 08/02/2010
 - **Contrôles médicaux : Attribution des contrôles médicaux à un nouvel organisme de contrôle : MENSURA ABSENTEISME (nouveau nom de ENCARE ABSENTEISME) cf. [Circ. 3463](#) du 19/09/08, complétée par la [Circ. 2535](#) du 21/11/08 et la [Circ. 2769](#) du 23/06/09**
ATTENTION : la nouvelle adresse de MENSURA ABSENTEISME est : Quai Timmermans, 14 – 3e étage - 4000 Liège
- **Congés - Disponibilités**
 - **Mesures d’aménagement de fin de carrière** : [Circ. 3128](#) du 05/05/2010 : Mesures d’aménagement de fin de carrière – Année scolaire ou académique 2010-2011
 - Congés – Disponibilités – Absences réglementairement autorisées du **personnel administratif et personnel de maîtrise, gens de métier et de service** des établissements d’enseignement organisé par la Communauté française : Vade-mecum : [Circ. 3719](#) du 12/09/2011
 - Congés – Disponibilités – Absences réglementairement autorisées des **membres des personnels enseignant et assimilés**. Vade-mecum : [Circ. 3647](#) du 01/07/2011
 - **Congés de compensation et dispenses de service** : [Circ. 3504](#) du 14/03/2011 : Personnel administratif, personnel de maîtrise, gens de métier et de service - Congés de compensation et dispenses de service pour l’année 2011
 - Congé politique pour l’exercice d’un mandat politique : [Circ. 2852](#) du 25/08/2009
- **Déplacements** : [Circ. 2561](#) du 18/12/2008 : Intervention de l’employeur dans les frais de déplacement en commun public et/ou dans l’utilisation de la bicyclette des membres du personnel
- **Désignations. Cellule des désignations** : [Circ. 3293](#) du 14/09/2010 et [Circ. 3313](#) du 22/09/2010 : Coordonnées de la Cellule des désignations
- **DIMONA : Déclarations DIMONA**
 - **New DIMONA** : [Circ. 3346](#) du 20/10/2010 : New DIMONA - encodage pas à pas
 - **Déclarations DIMONA – Instauration de la New DIMONA – Incidences sociales** : [Circ. 3228](#) du 11/08/2010
 - **Déclarations DIMONA – Instauration de la New DIMONA** : [Circ. 3124](#) du 03/05/2010 + [Circ. 3137](#) du 10/05/2010 : Précisions de l’ONSS

- [Circ. 2744 du 12/06/2009](#) Comment se connecter au site ONSS - Encodage ou travail sur une DIMONA – MEMO CONCERNANT LA DIMONA
- [Circ. 2205 du 21/02/08](#) Déclarations DIMONA – Instauration d'un contrôle interne à la déclaration trimestrielle à l'ONSS
- ([Circ. 1753 du 13/02/2007](#)) Déclarations DIMONA – Précisions complémentaires sur les modalités d'introduction des données à fournir à l'Office National de Sécurité Sociale
- [Circ. 585 du 27/08/2003](#) : Déclarations DIMONA – Précisions sur les modalités d'introduction des données à fournir à l'Office national de Sécurité sociale
- [Circ. 428 DU 29/11/2002](#) : Déclaration DIMONA - Informations à fournir à l'Office national de Sécurité sociale
- **Directions déconcentrées**
 - Adresses des directions déconcentrées sur le site de la [DGPEOCF](#)
 - **NB : Déménagement de la DD du Luxembourg à partir du 27 juin 2011** : Nouvelle adresse : Rue Van Opre, 76 à 5100 Jambes. Les numéros de téléphone et de fax restent inchangés (Secrétariat – Tél. 02/500.48.36. / Fax : 02/500.48.92.)
- **Dossiers disciplinaires, etc.** : Nouvelles missions du Service général de l'Enseignement organisé par la Communauté française au 1er septembre 2011, relatives à la **gestion des dossiers disciplinaires** et des **dossiers concernant la problématique du harcèlement moral ou sexuel ainsi que la violence à l'école** : [Circ. 3696](#) du 29/08/2011 + ERRATA : [Circ. 3779](#) : Errata à la circulaire n°3696 du 29 août 2011
- **Expérience utile**
 - **Valorisation de certaines prestations au titre d'expérience utile** des membres du personnel de l'enseignement secondaire de plein exercice et dans l'enseignement secondaire et supérieur de type court de promotion sociale de la Communauté française : [Circ. 3735](#) du 26/09/2011
 - **Valorisation de certaines prestations au titre d'expérience utile** des membres du personnel de l'enseignement de la Communauté française. Expérience utile acquise pour moitié dans une fonction de la catégorie des membres du personnel directeur et enseignant. Dispense accordée à certains professeurs de pratique professionnelle : [Circ. 3736](#) du 26/09/2011
- **Formations**
 - Organisation du **module de formation à la pédagogie de l'enseignement fondamental ou de l'enseignement secondaire inférieur** à destination des agrégés de l'enseignement secondaire supérieur ou des porteurs d'un diplôme de niveau universitaire complété par le certificat d'aptitude pédagogique ou le certificat de cours normaux techniques moyens : [Circ. 3576](#) du 19/05/2011
 - **Formation initiale des administrateurs et administratrices – Demande de participation** : [Circ. 3461](#) du 14/02/2011
 - **Ateliers d'information administrative aux chefs d'établissement scolaire** : [Circ. 3400](#) du 06/01/2011
 - **Formation initiale des directeurs et directrices – Volet propre au réseau de la Communauté française** : [Circ. 3544](#) du 04/05/2011
- **Formulaires et modèles de documents**
 - Nouveau document DGT6 (Personnel administratif – demande de désignation d'un temporaire) : [Circ. 2862 du 07/09/2009](#)

- o Nouveau document DGT1 (demande de désignation en qualité de temporaire de membres du personnel soumis au statut du 22 mars 1969) et nouveaux documents DGT 10 (demande de désignation en qualité de temporaire de maîtres et professeurs de religion soumis au statut du 25 octobre 1971) : [Circ. 2847 du 21/08/2009](#) (modèle modifié DGT1 DGT2)
- o Formulaires : Perte partielle de charge et envoi du document I.D.S. ; Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document S.D.S. : [Circ. 2464 du 24/09/08](#)
- **Frais de déplacement & séjour**
 - Intervention de l'employeur dans les frais de déplacement en commun public et/ou dans l'utilisation de la bicyclette des membres du personnel. Modification du décret du 17 juillet 2003 : [Circ. 3556](#) du 09/05/2011
 - Indemnité pour frais de séjour – Mission d'encadrement des élèves lors de classes de dépaysement, de découverte ou lors d'activités extérieures à l'établissement organisées dans le cadre des programmes d'études : [Circ. 3447](#) du 02/02/2011
 - Obligation pour les chefs d'établissement d'obtenir l'autorisation de prélever leurs frais de déplacement et (ou) de séjour sur les dotations : [Circ. 3202](#) du 29/06/2010
- **Gestion des dossiers administratif et pécuniaire des membres du personnel pour l'année scolaire 2009-2010 :** [Circ. 2772](#) du 29/06/2009 Gestion des carrières administrative et pécuniaire des membres du personnel enseignant
- **Organisation de la rentrée scolaire 2010-2011 :** [Circ. 3564](#) du 12/05/2011 : Organisation de la rentrée scolaire 2011/2012 des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la CF + Rectificatif (adresse de Mensura) : [Circ. 3605](#) du 10/06/2011
- **Organisation de la rentrée scolaire 2011-2012 :** [Circ. 3611](#) du 17/06/2011 : Organisation de la rentrée scolaire 2011/2012 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la Communauté française
- **Organisation de la rentrée scolaire 2011-2012 :** [Circ. 3596](#) du 06/06/2011 : Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé + Addendum [Circ. 3712](#) du 08/09/2011
- **Personnel - Dispositions statutaires – Vade-mecums**
 - o Dispositions statutaires applicables aux membres du **personnel enseignant et assimilés** de l'enseignement obligatoire soumis au statut du 22 mars 1969. Syllabus comprenant interprétations et commentaires : [Circ. 2870](#) du 15/09/2009
 - o Dispositions statutaires applicables aux **puériculteurs** des établissements d'enseignement maternel et ordinaire organisés par la Communauté française - Syllabus comprenant interprétations et commentaires : [Circ. 2872](#) du 15/09/2009
 - o Dispositions statutaires applicables aux membres du **personnel administratif** des établissements de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement de promotion sociale organisés par la Communauté française soumis au statut du 12 mai 2004 - Syllabus comprenant interprétations et commentaires : [Circ. 2869](#) du 15/09/2009
 - o Dispositions statutaires applicables aux membres du **personnel ouvrier** des établissements de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement de promotion sociale organisés par la Communauté française soumis au statut du 12 mai 2004 - Syllabus comprenant interprétations et commentaires : [Circ. 2873](#) du 15/09/2009

- Dispositions statutaires applicables aux **maîtres et professeurs de religion** soumis au statut du 25 octobre 1971 - Syllabus comprenant interprétations et commentaires : [Circ. 2868](#) du 15/09/2009
- **Personnel enseignant**
 - **Demande d'extension de la nomination à titre définitif et affectation à titre complémentaire / Demande d'octroi d'un complément de prestations** / application de l'art. 45, §§ 2bis-2ter, de l'AR du 22/03/1969 : [Circ.3434](#) du 31/01/2011
 - **Complément de prestations temporaires prioritaires** : [Circ. 3435](#) du 31/01/2011 : Demande d'obtention d'un complément de prestations formulée par un membre du personnel désigné en qualité de temporaire prioritaire dans une fonction à prestations incomplètes – application de l'art. 37bis de l'AR du 22/03/1969
 - **Revalorisation de certains membres du personnel** : [Circ.2918](#) du 15/10/2009 Modalités d'application de l'AGCF du 14 mai 2009 portant revalorisation de certains membres du personnel de l'enseignement porteur d'un master en application du protocole d'accord du 20 juin 2008, **complétée** par la [Circ. 2994](#) du 25/01/2010 Précisions relatives aux titres et réseaux concernés, et **corrigée** par la [Circ. 3347](#) du 20/10/2010 : Maîtres et professeurs de religion – Erratum à la circulaire n°2918 du 15/10/2009
 - **Modalités d'application de l'AGCF du 14 mai 2009 portant revalorisation de certains membres du personnel** de l'enseignement porteur d'un master en application du protocole d'accord du 20 juin 2008 : [Circ. 2918](#) du 15/10/2009 et [Circ. n°2929](#) du 23/10/2009 (Addendum)
- **Personnel administratif**
 - Personnel administratif : extension de la nomination à titre définitif : [Circ. 3417](#) du 14/01/2011
- **Protection de la Maternité** :
 - [Circ. 2753](#) du 17/06/2009 : Protection de la maternité
 - [Circ. 607](#) du 15/09/2003 : Mesures de protection de la maternité
- **Réaffectations**
 - Disponibilité par défaut d'emploi. Réaffectation définitive : [Circ. 3337](#) du 12/10/2010
- **Règlements de travail** : [Circ. 3816](#) du 08/12/2011 : Règlement de travail - erratum (cette circulaire annule et remplace la circulaire 3749 du 04/10/2011)
- **Religion (Maîtres et professeurs de religion)**
 - Dispositions statutaires applicables aux maîtres et professeurs de religion soumis au statut du 25 octobre 1971 - Syllabus comprenant interprétations et commentaires : [Circ. 2868](#) du 15/09/2009
 - Arrêté royal du 25 octobre 1971 fixant le statut des maîtres de religion, des professeurs de religion et des inspecteurs de religion des religions catholique, protestante, israélite, orthodoxe et islamique des établissements de la Communauté française. - Article 22 ter : Extension de la nomination à titre définitif et affectation à titre complémentaire. [Circ. 3437](#) du 31/01/2011
 - Arrêté royal du 25 octobre 1971 fixant le statut des maîtres de religion, des professeurs de religion et des inspecteurs de religion des religions catholique, protestante, israélite, orthodoxe et islamique des établissements de la Communauté française. Article 22 bis : Complément de prestations. [Circ. 3439](#) du 31/01/2011

- o Vacances d'emplois - Pertes partielles de charge – Mises en disponibilité par défaut d'emploi. [Circ. 2362](#) du 24/06/08
- o Décret du 10 mars 2006 relatif au statut des maîtres et professeurs de religion : [Circ 1893](#) du 05/06/07
- **Service social**
 - o **Association pour la promotion du Service social : Vade-mecum du délégué social - Contrat Collectif (N°4.046.274) d'assurance "Frais soins de santé et hospitalisation" - modifications contractuelles :** [Circ. 3441](#) du 01/02/2011
 - o **Octroi de prêts :** [Circ. 3316](#) du 01/10/2010
 - o **Vacances des membres du personnel de l'Enseignement et des Centres P.M.S. de la Communauté française – été 2011 :** [Circ. 3457](#) du 14/02/2011
- **Stages**
 - o [Circ. 3558](#) du 10/05/2011 : Rémunération des maîtres de stage dans l'enseignement fondamental et dans l'enseignement secondaire, ordinaire, spécialisé et de promotion sociale, organisés ou subventionnés par la Communauté française
- **Surveillance de midi :** [Circ. 2835](#) du **13/08/2009** : Surveillances de midi (spécialisé fondamental)
- **Véhicules - Contrôle de l'utilisation des véhicules à la disposition de certains travailleurs :** [Circ. 3855](#) du 19/01/2012 : Application de la réglementation relative à la cotisation O.N.S.S. due par tout employeur mettant à la disposition de certains de ses travailleurs un véhicule utilisé à des fins autres que strictement professionnelles
- **WIN-WIN :** [Circ. 3095](#) du 09/04/2010 : Engagement de personnel dans le cadre d'embauche du plan WIN-WIN
- **Surveillant éducateur :** Missions du surveillant-éducateur : [Circ. 3411](#) du 18/01/2011. Le document mentionné dans cette circulaire est disponible sur Restode (PDF) : [Le Surveillant-éducateur – Ses missions](#)

Programmes d'études - documents pédagogiques – Projet d'établissement ([table des matières](#))

- **Projet d'établissement :** [Circ. 3469](#) du 18/02/2011
- **Inventaire des programmes d'études, des pistes didactiques, des référentiels de compétences et des profils de formation disponibles au 1^{er} septembre 2010 :** [Circ. 3256](#) du 30/08/2010
- **Programmes d'études en ligne sur Restode :** <http://www.restode.cfwb.be/pgres/programmes/index.htm>
- **Le continuum pédagogique dans l'enseignement spécialisé : suivi harmonieux de la scolarité de tout élève :** [Circ. 2955](#) du 11/12/2009
- **Manuels scolaires, logiciels scolaires et outils pédagogiques agréés**
 - o [Manuels scolaires, logiciels scolaires et outils pédagogiques agréés - ressources agréées](#) (liste)
 - o **Manuels scolaires et logiciels scolaires : montants disponibles pour l'année 2011 :** [Circ. 3642](#) du 29/06/2011

- Centre technique et pédagogique de la Communauté française : <http://www.ctpe.be>
70, route de Bavay - 7080 Frameries - Tel : 065/66.73.22 - Fax : 065/66.14.21 - ctp.frameries@ctpe.be
- Centre d'Autoformation et de formation continuée de l'enseignement organisé par la Communauté française : <http://www.lecaf.be>
La Neuville 1 - B-4500 TIHANGE-HUY - Tél : 085/27.13.60

Inspection ([table des matières](#))

- **Service général de l'Inspection** – [Circ. 3751](#) du 06/10/2011 : Attribution des membres du Service général de l'Inspection
- **Documents à compléter par les chefs d'établissement, à transmettre ou à garder à disposition** : [Circ. 2863 du 09/09/2009](#)

Conseillers pédagogiques ([table des matières](#))

- **Service de conseil et de soutien pédagogiques** : [Circ. 3824](#) du 16/12/2011

Formation en cours de carrière ([table des matières](#))

- **Formations continues Comenius** : [Circ. 3717](#) du 09/09/2011 : Comenius - appel aux candidats 2012
- [Circ. 3343](#) du 14/10/2010 : Brochure 4 à 4 - Cycle de formations proposées par les 4 Centres Dramatiques de la Communauté française
- **Formation en cours de carrière – Règles comptables** : [Circ. 3740](#) du 26/09/2011 : Formation en cours de carrière – Règles comptables - Année scolaire 2011 / 2012
- **Formations en cours de carrière - Année scolaire 2011-2012** : [Circ. 3633](#) du 27/06/2011 : Formations en cours de carrière - Année scolaire 2011-2012. Application du décret du 11 juillet 2002 relatif à la formation en cours de carrière dans l'enseignement spécialisé, l'enseignement secondaire ordinaire et les centres P.M.S. et à la création d'un institut de la formation en cours de carrière - Brochure d'information.
Le [catalogue des formations est disponibles sur Restode](#).
- **Programme européen Visites d'étude** : [Circ. 3715](#) du 08/09/2011 : Programme Visites d'étude

Hygiène, Sécurité et Bien-être ([table des matières](#))

- **Air plus sain** : Mise à disposition d'outils pédagogiques visant à encourager, dans les milieux scolaires, des pratiques simples et faciles pour un air intérieur plus sain : [Circ. 3541](#) du 02/05/2011
- **Assistance Ecoles** : [Circ. 3265](#) du 01/09/2010 : Le Numéro Vert « Assistance Ecoles », mesure du Plan d'Actions visant à Garantir les conditions d'un Apprentissage Serein (PAGAS)
- **Batteries** : [Circ. 3046](#) du 03/03/2010 : Sécurité des locaux de charge de batteries

- **Cellules Bien-Être à l'école** : [Circ. 3433](#) du 27/01/2011 - Projet pilote cellule Bien-Être + Addenda [Circ. 3448](#) du 04/02/2011
- **Conseillers en prévention** : Formation de base des conseillers en prévention : [Circ. 3854](#) du 24/01/2012
- **Extinctions automatiques en cuisine** : [Circ. 3781](#) du 27/10/2011 : Utilisation correcte des extinctions automatiques en cuisine
- **Dyslexie**
 - [Circ. 3583](#) du 26/05/2011 : **Dyslexie : formation d'une personne-relais par établissement + ADDENDA Programmation d'une nouvelle date** : [Circ. 3592](#) du 31/05/2011 et [Circ. 3604](#) du 09/06/2011
 - **Dyslexie - Le guide des étudiants dyslexiques. Comment les aider ?** », publication de l'Association belge de Parents d'Enfants en Difficulté d'Apprentissage (APEDA) pour les enseignants du secondaire et du supérieur. Bon de commande disponible dans la [Circ. 3315](#) du 22/09/2010 ou sur le site de l'[APEDA](#)
- **Escalade - Pratique de l'escalade sur une structure artificielle** : [Circ. 3314](#) du 22/09/2010
- **Gants de sécurité, risques pour le travail à proximité des outils tournants** : [Circ. 3780](#) du 27/10/2011 : Gants de sécurité, risques pour le travail à proximité des outils tournants. Responsabilité des Chefs d'établissement scolaires
- **Grippe A/H1N1** : [Circ. 3086](#) du 20/03/2010 : Grippe A/H1N1 (met fin à l'encodage quotidien des absences pour maladie des élèves et des enseignants)
- **Maladie cœliaque (intolérance au gluten). Information** : [Circ. 2783](#) du 26/06/2009
- **Médecine du Travail** :
 - Médecine du travail : <http://www.medecinedutravail.cfwb.be>
 - [Circ. 3201](#) du 01/09/2010 : Médecine du Travail - Documents relatifs aux listes du personnel
- **Prévention des assuétudes**
 - [Circ. 3362](#) du 16/11/2010 : Ressources à disposition des établissements scolaires en matière de prévention des assuétudes en milieu scolaire
- **Premiers secours** - [Circ. 3742](#) du 26/09/2011 : Etablissements scolaires et assimilés - Arrêté royal du 15/12/2010 relatif aux premiers secours dispensés aux travailleurs victimes d'un accident ou d'un malaise
- **Prophylaxie / Maladies transmissibles**
 - [17/07/2002](#) - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif à la prophylaxie des maladies transmissibles dans le milieu scolaire et étudiant
 - [17/07/2002](#) - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant la liste des maladies transmissibles impliquant la mise en œuvre de mesures de prophylaxie et de dépistage
- **Promotion de la Santé à l'école**
 - Un site à consulter régulièrement : <http://www.sante.cfwb.be> (Direction générale de la santé)
 - [20/12/2001](#) - Décret relatif à la promotion de la santé à l'école
 - [14/07/1997](#) - Décret portant organisation de la promotion de la santé en Communauté française
 - [Recueil de législation Promotion de la Santé à l'École](#) et [liste des décrets et arrêtés](#)

- Pharmacie
 - [Circ. 1651](#) du 17/10/2006 : Composition d'une petite pharmacie mise à la disposition du personnel
 - [La pharmacie scolaire](#)
- [Faire face aux "bosses et bobos" à l'école](#)
- [Faire face aux maladies infectieuses à l'école](#)
- **Produits dangereux** : Nouvel étiquetage des produits dangereux : [Circ. 2892](#) du 30/09/2009
- **Protection contre la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail** : [Circ. 3802](#) du 25/11/2011 : Guide de procédure face à la violence, au harcèlement moral ou sexuel au travail - Loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail
- **Sécurité dans l'école**
 - [Circ. 3830](#) du 21/12/2011 : Documents point Route n°3 (sécurité routière aux abords des écoles)
 - Sécurité / Bien-être : Calendrier d'une année scolaire en sécurité. Outils relatif à la mise en place du système dynamique de gestion des risques dans les établissements scolaires : [Circ. 1672](#) du 06/11/2006
 - Établissements d'enseignement organisé par la Communauté française. Aide pour une démarche d'amélioration continue de la sécurité dans les écoles : [Circ. 420](#) du 30/10/2002
 - Référentiel en matière de sécurité/bien-être dans les établissements scolaires et assimilés : [Circ. 2674](#) du 09/04/2009
- **Service interne de Prévention et de Protection au Travail (SIPPT).**
En particulier : [Calendrier pratique d'une année scolaire](#) et [Installations techniques - Contrôles périodiques et entretiens](#)
- **TDA/H et scolarité** : [Circ. 3395](#) du 04/01/2011 : Circulaire informative relative au Guide pratique à l'attention des enseignants confrontés au TDA/H (version revue et corrigée) : "TDA/H et scolarité - Comprendre et accompagner l'élève atteint de TDA/H à l'école"
- **Travaux effectués à l'initiative des établissements scolaires - Occupation de locaux fermés ou déclassés** : [Circ. 3162](#) du 07/06/2010
- **Tuberculose** : [Circ. 3377](#) du 09/12/2010 : Stratégie de contrôle de la tuberculose en milieu scolaire 2007-2010

Transports scolaires ([table des matières](#))

- **Abonnements scolaires** : [Circ. 2950](#) du 04/12/2009
- **Décret et circulaires**
 - [30/11/1998](#) - Décret portant approbation de l'accord de coopération relatif à la problématique des transports scolaires entre le Gouvernement de la Communauté française et le Gouvernement de la Région wallonne
- **Région wallonne**
 - [SPW – transport scolaire](#) - [Service central, bureaux déconcentrés et commissions consultatives](#)
- **Région de Bruxelles-Capitale**

- [Secteur du transport scolaire de la Commission communautaire française](#)
- Transports internes : utilisation du bus (déplacements, gestion du kilométrage, gestion carburant, permis et sélection médicale)

Législation / Droits / Aspects juridiques ([table des matières](#))

- Accès aux documents administratifs, copie des interrogations et examens et dossiers disciplinaires : [Circ. 3685](#) du 18/08/2011
NB : La Commission d'accès aux documents administratifs dispose d'un site : <http://www.cada.cfwb.be/>
- CAJ : Cellule d'aide juridique aux établissements scolaires : [Circ. 1350](#) du 06/02/2006
Tél. : 02/690.83.21 - fax : 02/690.85.83 - e-mail : caj@cfwb.be
- Equipes mobiles et médiation scolaire : [Circ. 1884](#) du 24/05/2007
- Droits d'auteur et droits voisins : [Circ. 2788](#) du 26/06/2009 relative au respect des dispositions de la loi du 30 juin 1994 relative aux droits d'auteur et aux droits voisin
- Droit à l'image : [Circ. 2493](#) du 07/10/2008 : Le droit à l'image dans les établissements d'enseignement fondamental et secondaire
- SEMU, société de gestion collective de droits d'auteur représentant les Editeurs de Musique : [Circ. 3529](#) du 19/04/2011
- Législation
 - en Communauté française : Gallilex, site du Centre de Documentation administrative de la Communauté française – <http://www.gallilex.cfwb.be>
 - [Moniteur Belge](#)
 - [Wallex](#) – Législation de la Région wallonne
- TEXTES FONDATEURS (grands textes organisant l'enseignement, sur les statuts, etc.)
 - Loi du [29/05/1959](#) modifiant certaines dispositions de la législation de l'enseignement (dite *Loi du Pacte scolaire*)
 - Loi du [30/07/1963](#) concernant le régime linguistique de l'enseignement
 - [Arrêté royal du 22/03/1969](#) fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant ... de l'Etat
 - Loi du [19/07/1971](#) relative à la structure générale et à l'organisation de l'enseignement secondaire
 - [Arrêté royal du 25/10/1971](#) fixant le statut des maîtres de religion...
 - [Arrêté royal du 24/08/1981](#) organique des centres psycho-médico-sociaux et des offices d'orientation scolaire et professionnelle
 - Loi du [29/06/1983](#) concernant l'obligation scolaire
 - [Arrêté royal du 29/06/84](#) relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire
 - [Décret du 03/07/1991](#) organisant l'enseignement secondaire en alternance
 - [Décret du 29/07/1992](#) portant organisation de l'enseignement secondaire de plein exercice
 - [Décret du 27/10 /1994](#) organisant la concertation pour l'enseignement secondaire
 - [Décret du 24/07/1997](#) définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (*ci-après dénommé Dt « Missions »*)
 - [Décret du 30/06/1998](#) visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives (*ci-après dénommé Dt D+*)

- o [Décret du 14/06/2001](#) visant à l’insertion des élèves primo – arrivants
- o [Décret du 03/03/2004](#) : Décret organisant l'enseignement spécialisé
- o [Décret du 12/05/2004](#) portant diverses mesures de lutte contre le décrochage scolaire, l’exclusion et la violence à l’école et, notamment, la création du Centre de rescolarisation et de resocialisation de la Communauté française.
- o [Décret du 12/05/2004](#) fixant le statut des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d’enseignement organisé par la Communauté française.
- o [Décret du 24/03/2006](#) relatif à la mise en œuvre, la promotion et le renforcement des Collaborations entre la Culture et l'Enseignement
- o [Décret du 02/06/2006](#) relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire
- o [Décret du 30/06/2006](#) relatif à l’organisation pédagogique du 1^{er} degré de l’enseignement secondaire
- o [Décret du 14/07/2006](#) relatif aux missions, programmes et rapport d'activités des Centres psycho-médico-sociaux
- o [Décret du 02/02/2007](#) fixant le statut des Directeurs
- o [Décret du 08/03/2007](#) relatif au service général de l'Inspection, au service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du service général de l'inspection et des conseillers pédagogiques
- o [Décret du 07/12/2007](#) organisant la différenciation structurelle au sein 1^{er} degré afin d’amener l’ensemble des élèves à la maîtrise des socles de compétences

Divers ([table des matières](#))

- **Associations de parents d'élèves** : [Circ. 3743](#) du 28/09/2011 : Décret du 30 avril 2009 portant sur les Associations de parents d'élèves et les Organisations représentatives d'Associations de parents d'élèves en Communauté française
- **Accueil de l'enfant malade ou handicapé à l'école** : [Circ. 3402](#) du 07/01/2011 : Circulaire informative relative à la diffusion du Livre Blanc "Accueil de l'enfant malade ou handicapé à l'école" réalisé par la Ligue des droits de l'Enfant
- **Équipement**
 - o Adaptation de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 5 novembre 2003 relatif à l'achat de matériel sportif destiné à la psychomotricité : [Circ. 3535](#) du **27/04/2011**
 - o Vente de matériel ou mobilier à des tiers – Exercice comptable 2011. : [Circ. 3410](#) du 11/01/2011
 - o Déclassement et transfert de matériel : [Circ. 3090](#) du 26/03/2010 : Déclassement et transfert de matériel dans les établissements organisant de l'enseignement technique et professionnel
- **Outil d'aide à la décision** : OADE – [Circ. 2708](#) du 07/05/2009, <http://oade.ifeas.eu>
- **Outils childfriendly OEJAJ** : [Circ. 3378](#) du 10/12/2010
- **Utilisation des fluides frigorigènes dans les installations de réfrigération** : [Circ. 2983](#) du 18/01/2010 comprenant une *Note technique concernant l'utilisation des fluides frigorigènes dans les installations de réfrigération*

Adresses et téléphones utiles ([table des matières](#))

- [Secrétariat général](#)
- AGERS - [Répertoire](#)
- DGEO [Direction générale de l'Enseignement obligatoire](#)
Adresse Postale: Bâtiment Les Ateliers - Rue Adolphe Lavallée, 1 - Rue Adolphe Lavallée, 1 1080 Bruxelles (Molenbeek-Saint-Jean), Téléphone: 02/690.80.00
 - o **Service de Vérification comptable relevant de l'Enseignement obligatoire** : [Circulaire 3722](#) du 12/09/2011 : Coordonnées et compétences territoriales des membres du Service de Vérification comptable relevant de l'Enseignement obligatoire
- SGPSE [Service général du Pilotage du système éducatif](#)
City Center I - Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 1000 Bruxelles, Téléphone: 02/690.81.00, Fax : 02/690.82.39
- [Service général de l'inspection](#)
- **SGECF - Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles**
Site : www.restode.cfwb.be
Un annuaire du SGECF plus complet sur enseignement.be
Directeur général adjoint : M. Didier Leturcq
 - o Secrétariat : Mme M.-C. Catherine 02/690.81.04**Direction des Affaires pédagogiques**
 - o M. Guy Fosty, Directeur 02/690.81.19
 - o Mme Catherine Guisset, Directrice, 02/690.80.32
 - o Mme Patricia Jullion (publications) 02/690.8120
 - o M. Jean-Pierre Rome, Cellule documentation et information pédagogiques, 02/690.81.23
 - o Cellule Programmes : 02/690.8128 – 8129 – 8132 – 8119**Direction des Activités parascolaires et des CDPA**
 - o M. Frédéric Degée, Responsable 02/690.81.36**Direction de la Formation continuée**
 - o Mme Odette Feron, Responsable 02/690.81.53**Direction de la Recherche en Pédagogie**
 - o M. Alexis Deweys, Directeur 02/690.81.58**Service Relations avec les établissements**
 - o M. Pierre Ercolini, responsable 02/690.82.40

Cellule Enseignement spécialisé

- o M. Louis François, 02/690.82.62

Cellule Projets d'établissement

- o M. David Maire 02/690.81.59

Services transversaux

- o [Restode](#) : M. Yves Gribaumont 02/690.81.17

Coordination de Zone

- o Luxembourg : M. Richard REGGERS 061/21.82.56, fax 061/21.86.42, Secrétariat : 061/21.82.56
- o Bruxelles : M. Alain Faure 02/690.81.70 - 02/690.81.69
- o Huy-Waremme-Liège-Verviers : Mme Bernadette Philipart de Foy 04/228.80.61 - 04/228.80.60
- o Mons-Centre-Charleroi-Hainaut sud : M. Alfred Piraux 065/31.16.87
- o Hainaut occidental & Brabant wallon : Mme Tanya Vanderkerckhove 068/26.96.99 – 068/26.96.96
- o Namur : M. Henri Vanwuytswinkel 081/73.29.17

• Désignations - Cellule des désignations :

- o [Circ. 3313](#) du 22/09/2010 : Coordonnées de la Cellule des désignations
- o [Circ. 3293](#) du 14/09/2010 : Coordonnées de la Cellule des désignations

• DGPECF Direction générale des Personnel de l'Enseignement de la Communauté française

- o **Cellule DIMONA** 04/364.13.99
- o **Directions déconcentrées** (gestion du personnel)
 - Direction déconcentrée de Bruxelles-Capitale 02/500.48.97
Rue du Meiboom 16-18, 1000 Bruxelles
 - Direction déconcentrée du Hainaut (DGPECF) 071/58.53.59
Avenue des Alliés 2, 6000 Charleroi
 - Direction déconcentrée de Liège 04/364.14.09
Rue d'Ougrée 65, 4031 Angleur
 - Direction déconcentrée du Luxembourg 02/500.48.36
Rue Van Opré 76, 5100 JAMBES
 - Direction déconcentrée de Namur 081/33.00.72
Avenue Gouverneur Bovesse 41, 5100 Jambes
 - Direction déconcentrée du Brabant wallon 067/64.47.16
Rue Emile Vandervelde 3, 1400 Nivelles

• Commissions consultatives :

- **Commission consultative de l'enseignement spécialisé** : [Circ. 3815](#) du 08/12/2011 : Commissions consultatives de l'enseignement spécialisé. - Annule et remplace la circ. 2923 du 21/10/2009
 - [Conseil supérieur de l'enseignement spécialisé](#)
Secrétariat du Conseil
Tél +32 (2) 690 84 27– Fax +32 (2) 690 85 90 – Mél. : cses@cfwb.be
 - Conseil général de concertation de l'enseignement spécialisé
- **Services d'aide à la jeunesse**
- [Direction générale de l'Aide à la Jeunesse](#)
 - [Service d'Aide à la Jeunesse \(SAJ\) & Service de Protection Judiciaire \(SPJ\)](#)
 - [Coordonnées des SAJ](#)
 - [Coordonnées des SPJ](#)
 - [Coordonnées des IPPJ](#)
- **Adresses**
- [Ecoles spécialisées](#)
 - [Internats](#) et [homes d'accueil](#)
 - [Centre de prêt de matériel de Naninne](#) 081/40.81.81
 - Centre technique et pédagogique de la Communauté française : <http://www.ctpe.be>
70, route de Bavay - 7080 Frameries - Tel : 065/66.73.22 - Fax : 065/66.14.21 - ctp.frameries@ctpe.be
 - Centre d'Autoformation et de formation continuée de l'enseignement organisé par la Communauté française : <http://www.lecaf.be> La Neuville 1 - B-4500 TIHANGE-HUY - Tél : 085/27.13.60
 - [Centres de Dépaysement et de plein Air](#)
- **Publications**
- [Azimuts](#), Lettre pédagogique du Réseau organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
 - [PROF](#)
 - [Publications sur l'enseignement](#) (sur enseignement.be)
- **Emploi**
- [FOREM](#)
 - [Actiris](#)
 - [ONEM](#)

- **Intégration de la personne handicapée**
 - [AWIPh](#) Agence wallonne pour l'Intégration de la Personne handicapée
 - [SBFPh Service bruxellois francophone des personnes handicapées](#)
- **Associations**
 - [Fapeo](#) Fédération des Associations de Parents d'Élèves de l'Enseignement officiel
 - [Apeda](#) Association belge des Parents d'Enfants en Difficulté d'Apprentissage
 - [AFrAHM](#) - Association Francophone d'Aide aux Handicapés Mentaux
 - [Ligue des Droits de l'Enfant](#)
 - [APEDAF](#) Association des Parents d'Enfants déficients auditifs francophones
 - [C.R.E.C.C.I.D.E.](#) Carrefour régional et communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie
-